

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

L'Association nationale des retraités du Gabon sur les fonds baptismaux

LA nouvelle structure, qui vient d'effectuer sa sortie, regroupe des retraités civils et militaires des secteurs public, privé et parapublic.

Isaac MUKETA MUELE
Libreville/Gabon

La vie associative nationale s'agrandit d'un nouveau venu. Il s'agit de l'Association nationale des retraités du Gabon (ANAREG) née au cours d'une assemblée générale constitutive tenue samedi dernier à Libreville à l'hôtel Triomphal. Celle-ci a porté sur l'adoption des statuts et règle-

ment intérieur et l'élection des bureaux national et exécutif. Ce sont Bernadette Owono Mba et Alain Raymond Nang qui ont été plébiscités. Ils présideront pendant trois ans aux destinées des retraités du Gabon.

"C'est une structure d'encadrement et de représentation, qui réunit dans un même élan et même dynamique les anciens agents des secteurs public, privé et parapublic", ont expliqué les initiateurs de ce mouvement associatif, Paul Mouketou et Mathurin Mengue Bibang. L'ANAREG se fixe pour missions, d'assurer la défense des intérêts moraux et matériels des retraités, promouvoir aux niveaux national et interna-

tional la recherche des solutions et mesures à discuter et à adopter sur des sujets fondamentaux. Elle devra également contribuer, par des études et des propositions concertées, à la réalisation de l'objet social, assister ses membres dans la défense de leurs droits auprès des régimes de retraite et des organismes d'assistance sociale et sanitaire.

Les membres devront également s'assister mutuellement en cas de détresse, de maladie, de sinistre ou d'événements prévus dans le cadre de l'association.



Photo: IMM

Les retraités du Gabon après leur assemblée générale constitutive à Libreville.

Syndicalisme: Mombo Mouele auprès des délégués de la Sotrader

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

CAMILLE Mombo Mouele, président de la Confédération syndicale des travailleurs du Gabon (CSTG) s'est rendu le 15 février passé à Ndendé. But, prendre contact avec les nouveaux délégués du personnel élus il y a un mois au sein de la Société de transformation agricole et de développement rural (Sotrader).




Camille Mombo Mouele lors d'une précédente intervention.

"Cette rencontre nous a permis d'entretenir les délégués de la Sotrader sur leurs véritables fonctions et les moyens d'action dont ils disposent, pour mener à bien leurs tâches. Une fois cette mission terminée, nous sommes allés à Mouila pour y sensibiliser les adhérents et sympathisants de notre confédération aux questions syndicales", a expliqué M. Mombo Mouele. Dans ces deux villes, le président de la CSTG a pu, entre autres, décliner les objectifs visés par son entité dans le secteur agricole. "Il fallait apporter des informations aux travailleurs sur leur secteur d'activité et

leur rappeler que de nombreuses conventions internationales, que le Gabon a ratifiées, régissent le secteur agricole."

L'actualité n'étant jamais bien loin, Camille Mombo Mouele est revenu sur le projet de réforme du Code du travail et sa récente plénière. "Nous leur avons indiqué que cette réforme est un long processus. Elle n'est pas une fin en soi et n'est pas la seule affaire du gouvernement. Tout le monde est concerné et doit se tenir au courant des avancées qui sont liées à ce projet de loi".



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

DIRECTION GÉNÉRALE

COMMUNIQUE

Portant présentation d'un récépissé CNI lors des paiements

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe l'ensemble de ses assurés et ayants droit que **la présentation du récépissé de la CNI lors des paiements des prestations sociales**, effectués dans ses différentes Agences et Directions Régionales, se fera dorénavant en y adjoignant les pièces suivantes :


- La carte d'identité nationale expirée ou,
- Le passeport expiré ou,
- La carte d'assuré CNSS.

Le non-respect de cette exigence concernant la présentation du récépissé entraînera le non-paiement du droit.

« Notre Ambition : Mieux Vous Servir »

Fait à Libreville, le 24 FEV. 2020

Le Directeur Général



Romaric Ghislain YOUNGOU MBODOT

Boulevard de l'Indépendance • B.P. 94 Libreville - Gabon • Tél : (+241) 01 73 12 88 • Fax : (+241) 01 74 44 35
Centre d'appels : 162 • Call centre clients : 163 • www.cnss.gn • facebook : associationdesretraitesdugabon-officiel